


DEPARTEMENT DU
RHONE

Arrondissement de Lyon

Délibération
n°CS_2022_023

VOTE

Votants :113
Pour :112
Contre : 0
Abstention : 1

Envoyé en préfecture le 24/03/2022
Reçu en préfecture le 24/03/2022
Affiché le 
ID : 069-256900721-20220322-CS_2022_023-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHONE

SYDER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

COMITE

Séance du 22 mars 2022

Lieu : Salle Claude Terrasse – 201 Rue de Paris
69210 L'ARBRESLE

Date de la convocation : 4 mars 2022

Président : Malik HECHAÏCHI

Secrétaire de séance : Jean-Christophe WADBLED

214 délégués titulaires en exercice

**OBJET : DEFINITION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET DE MASSIFICATION DU PHOTOVOLTAÏQUE
SUR LE TERRITOIRE DU SYDER – LANCEMENT D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
AFFOUX	Thierry BEAUX	1				Sophie CHASSAGNEL	
AIGUEPERSE	Jean-François ALEXANDRE				1	Cédric JOMAIN	
ALIX	Pascal LEBRUN	1				Fabien DUPIN	
AMBERIEUX D'AZERGUES	Nathalie FAYE	1				Jean-François BRENNER	
AMPLEPUIIS	Thierry THOLIN	1				Lydie AUGAY	
AMPUIS	Olivier PASCUAL				1	Richard BONNEFOUX	
ANCY	Thomas DUTOUR				1	Charlotte MESTRE	
ANSE	Xavier FELIX	1				Luc FERJULE	
ARBRESLE (L')	Gilles PEYRICHOU	1				Fabrice MUSCEDERE	
ARDILLATS (LES)	Jean-Paul CIMETIERE		1			Hervé MACHEREZ	1
ARNAS	Daniel DEMARE				1	Philippe JAMEY	
AVEIZE	Jean-Yves BLANCHARD				1	Frédéric RIVOIRE	
AZOLETTE	Jean-François MORTAMET				1	Nicole BRIDAY	
BAGNOLS	Thierry TRONCY				1	Patrick LEGRAIN	
BEAUJEU	Sylvain SOTTON	1				Gérard CHEMARIN	
BEAUVALLON	Florian DELERIS				1	Philippe MERLANCHON	
BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	Malik HECHAÏCHI	1				Thierry DUBREUIL	
	Alain MOUGIN			1			

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
BELMONT	Dejan STAMENKOVIC				1	Bertrand MARION	
BESSENAY	Bernard PINET			1		Karim NAILI	
BIBOST	Frédéric BONNARD		1			Jean-Philippe CHAUX	1
BLACE	Fabrice LONGEFAY				1	Laurent CARVAT	
BREUIL (LE)	Emmanuel MOYNE				1	Christophe SUBRIN	
BRINDAS	Bertrand DUPRÉ				1	Pierre MARTIN	
BRULLIOLES	Alain FRANÇON	1				Jean-Paul GOULEME	
BRUSSIEU	Serge RUIZ			1		Jean-Christophe DUSSUD	
BULLY	Jean-Yves PERRET	1				Jean-François CHEVALIER	
CENVES	Gérard LAROCHE				1	Dominique RAYMOND	
CERCIE	Christophe CLAUZEL				1	Stéphane CARÊME	
CHABANIÈRE	Jean-Pierre CID				1	Yoann VINDRY	
CHAMBOST ALLIERES	Vincent CORGIER				1	Sylvain DUMORD	
CHAMBOST LONGESSAIGNE	Richard SOULARD				1	Adrien DUBOST	
CHAMELET	Alain CHAMBRU				1	Pierre CALA	
CHAPELLE S/ COISE (LA)	Baptiste BORDET	1				Guy JACOUD	
CHAPONNAY	Nicolas VARIGNY		1			Bernard THOMAS	1
CHARENTAY	Ludovic VENET				1	Fabienne LAMOTTE	
CHARNAY	Guy BONAMY	1				Jean-François DECHERF	
CHATILLON D'AZERGUES	Pierre Yves LANGE				1	Michèle JARRIGE	
CHAUSSAN	Alain ROLLAND			1		Laurence RABOISSON-CROUPI	
CHAZAY D'AZERGUES	Jean-Pierre DEBIESSÉ	1				Albert SZOSTEK	
CHENAS	jacques DUCHET				1	Henry BAILLY	
CHENELETTE	Geneviève AYMARD		1			Jonathan HAMMOUN	1
CHERES (LES)	Jean-Marc DUMONTET	1				Pascal BENOIT	
CHESSY LES MINES	Jean-Noël BERERD				1	Vincent BRAVO	
CHEVINAY	Frédéric PAULOIS	1				Yoan LEVITE	
CHIROUBLES	Laurent MORIN				1	Gontran BODESCOT	
CIVRIEUX D'AZERGUES	Loïc BOUCHARD		1			Jean-Pierre LIOBARD	1
CLAVEISOLLES	Dominique DESPRAS	1				Sébastien LAVAL	
COGNY	Benjamin MOUTET	1				Rémi AURION	
COISE	Pascal MURIGNEUX	1				Pierre-Emmanuel GRANGE	
COLOMBIER SAUGNIEU	Georges VISCOGLIOSI	1				Arnaud CORDIER	
CONDRIEU	Yves RACHEDI				1	Youri LAROCHE	
CORCELLES	Jean-François DURAND				1	Bruno GASPARINI	
COURS	Bernard KRAEUTLER				1	Bernard BOURELIER	
COURZIEU	Renaud JASNOWSKI				1	Daniel BADOIL	
CUBLIZE	Hervé LAURENT				1	Olivier MAIRE	
DENICE	Didier HERBAUT	1				Jean-François ROCHE	
DEUX GROSNES	Daniel CALLOT	1				Michel JANDARD	
DIEME	Maurice CHERMETTE		1			Véronique SARCIROU	1
DOMMARTIN	Jean-Louis BERRAT	1				Clément DUCARRE	
DRACE	Sylvie JOSUÉ	1				Caroline BASSET	
DUERNE	Anthony CUNHA				1	Marie-Line BALMONT	
ECHALAS	François DAROUX	1				Denis NOVE-JOSSERAND	
EMERINGES	Jean-Michel RUET	1				Laurent LASSARAT	
EVEUX	Pierre MELLINGER	1				Pascal BEAUVERIE	
FLEURIE	Jean-Paul DUCHARME				1	Frédéric MIGUET	
FLEURIEUX S/ L'ARBRESLE	Aymeric GIRARDON				1	Caroline BENOIT-GONIN	
FRONTENAS	Joël CRIONAY	1				Gille CODIS	
GENAS	Hervé CHAMPEAU		1			Bertrand BOURDET	1
	Laurence JURKIEWIEZ			1			
	Jacques COLLET			1			
GLEIZE	Bernard JAMBON	1				Catherine REBAUD	
	Pierre BAKALIAN				1		
GRANDRIS	Olivier GUYOMAR				1	Guillaume LECANU	
GREZIEU LA VARENNE	Nadine MAZZA	1				Hugues JEANTET	
GREZIEU LE MARCHE	Yannis HODOUL				1	Samuel JUBAN	

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
HAIES (LES)	Bruno GRAPOTTE		1			Frédéric MICHAUD	1
HALLES (LES)	Jean-Paul GOMES	1				Loïc SIMON	
HAUTE RIVOIRE	Sylvain MOULIN				1	Nicolas MURE	
JONS	Isabelle LE GREN	1				Loïc BELIN	
JOUX	Jonathan CHIRAT				1	Jean-Pierre LAFAY	
JULIENAS	Eric JORCIN	1				Christian AUDRAS	
JULLIE	Daniel LAPLACE	1				Noé CHAMPION	
LACENAS	Laurent VILGICQUEL	1				Jean-François GRIZARD	
LACHASSAGNE	Murielle SOLERTI	1				Geneviève BETTWY	
LAMURE SUR AZERGUES	Patrice RUBAUD				1	Bernard ROSSIER	
LANCIE	Gilles ASSANT				1	Jacky MENICHON	
LANTIGNIE	Gérard AUGAY				1	Valérie BEAUMONT	
LARAJASSE	Patrick CHILLET				1	Jean-Marc BRUYAS	
LEGNY	Véronique FRANCESCHI				1	Laurent AULAS	
LENTILLY	Thierry MAGNOLI	1				Yann FRACHISSE	
LETRA	Laurent NANCY				1	Patrice RIVIER	
LIMAS	Jean-Christophe WADBLED	1				Daniel BRAYER	
LOIRE SUR RHONE	Pascal GALAMAND	1				Nathalie JOURNOUD	
LONGES	Sylvain RIVORY				1	Pierre BOIRON	
LONGESSAIGNE	Alain CHAUSSENDE	1				Philippe TRESSERE	
LOZANNE	Christian GALLET	1				Gérard LAGRESLE	
LUCENAY	Jean-Philippe LE CALVÉ				1	Valéry DUGELAY	
MARCHAMPT	Laurent BRUN	1				Dominique VITTAUT	
MARCILLY D'AZERGUES	Frédéric BLANCHON		1			Georges SICILIANO	1
MARCY SUR ANSE	Jacques MONTOLOY				1	Roland GENET	
MARENNES	Jean-Luc SAUZE	1				Gérald COSTE	
MEAUX LA MONTAGNE	Françoise PASCAL	1				Véronique MURAT	
MESSIMY	Philippe REYMOND	1				Michel GAUJAC	
MEYS	Pierre-Paul FAURE	1				Frédéric TRUC	
MOIRE	Jean-Daniel RONGIERES	1				Régis LATHUILLIERE	
MONTAGNY	Corinne JEANJEAN				1	Jean-Luc BERARD	
MONTMELAS ST SORLIN	Denis LOUVET				1	Thierry BOURRELIER	
MONTROMANT	André CHATELARD				1	Stéphane LE DORE	
MONTROTTIER	Michel GOUGET	1				Bernard BOUCHET	
MORANCE	Lucien POURCHOUX	1				Hervé MERCIER	
MORNANT	Patrick BERRET	1				Jean-François FRONTOBERT	
ODENAS	Michel TRICHARD				1	Julien RUET	
ORLIENAS	Vincent LECOCQ				1	Florence AUDON	
PERREON (LE)	Daniel JACQUET				1	Gérard TACHON	
POLLIONNAY	Benjamin METELLY	1				Patrick MARCHAND	
POMEYS	Jean-Pierre KHIREDDINE			1		Didier LUXEMBOURGER	
POMMIERS	Fabrice FUTIN				1	Frédéric GAUDIN	
PORTE DES PIERRES DORÉES	Bernard GUYENNON				1	Franck BALANDRAS	
POULE LES ECHARMEAUX	Jean-Marc DESMONCEAUX				1	Denis DABONOT	
PROPIERES	Patrick VULLO	1				Séverine BOTTERON	
PUSIGNAN	Patrick BOUSQUET		1			Jean-Pierre GEREZ	1
QUINCIE EN BEAUJOLAIS	Gérard DESCOMBES				1	Cédric VAILLANT	
RANCHAL	Michel LAGOUTTE	1				Bernard DUCROS	
REGNIE DURETTE	Georges MONTEL				1	Adrien PERRON	
RIVERIE	Roseline Sylvia SPAGNOLO				1	Bruno FEUILLOY	
RIVOLET	Gilles AUTHIER	1				Charles-Alexandre ORTONNE	
RONNO	Pascal TATY	1				Michel PONTILLE	
RONTALON	Jean-Yves BOUCHUT	1				Sébastien GUTTON	

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
SAIN BEL	Alain FOUILLET				1	Yvan MOLLARD	
SALLES ARBUISSONNAS	Pascal RAMPON	1				Frédéric MORAND	
SARCEY	Olivier LAROCHE	1				Daniel MULATON	
SAUVAGES (LES)	Annick LAFAY	1				Laurent BAUD	
SAVIGNY	Christian MARTINON	1				Isabelle SEEMANN	
SEREZIN DU RHONE	Jules JOASSARD	1				Stéphane FAURE	
SIMANDRES	Thierry GAT	1				Pascal BERMOND	
SOUCIEU EN JARREST	Frédéric LOGEZ	1				Daniel ABAD	
SOURCIEUX LES MINES	Cédric PINCANON	1				Christian MONTCHARMONT	
SOUZY	Daniel MURE	1				Patrick VOLAY	
ST ANDRE LA COTE	Marc COSTE		1			Roger REYNARD	1
ST APPOLINAIRE	Didier LACROIX	1				Claude MUNCH	
ST BONNET DE MURE	Jean-Marc JOVET	1				Vincent LIEVRE	
ST BONNET DES BRUYERES	Martine CARTILLIER				1	Yves CHARNAY	
ST BONNET LE TRONCY	Emmanuel BUSCHI	1				Jean-Philippe GINET	
ST CLEMENT DE VERS	Jean-Paul BALLOT				1	Patrick LARY	
ST CLEMENT LES PLACES	Gilbert BLEIN				1	Daniel FOL	
ST CLEMENT SOUS VALSONNE	Aurélie JANCENELLE				1	Pascaline RIVIERE	
ST CYR LE CHATOUX	Sylvain ROSSIGNOL				1	Johan LARRAS	
ST CYR SUR LE RHONE	Gilbert VAUDAINE				1	Stéphane RECORIS	
ST DIDIER SUR BEAUJEU	Jean-Marc OSTLER				1	Pascal FAIVRE	
ST ETIENNE DES OULLIERES	Gérald DAVAL				1	Nathalie DUMAS	
ST ETIENNE LA VARENNE	Robert FARGEOT				1	Bruno FERRANT	
ST FORGEUX	Michel GIRERD	1				Gilles PUPIER	
ST GENIS L'ARGENTIERE	Gilbert MOSNIER		1			Joseph VOLAY	1
ST GEORGES DE RENEINS	Bernard GROSBOST				1	Christian DUGELAY	
ST GERMAIN NUELLES	Gérard PEILLON				1	Xavier RUEDIN	
ST IGNY DE VERS	Karim FARSI				1	Jean-Yves PHILIBERT	
ST JEAN DES VIGNES	Eric DUTRIEVOZ				1	Guy FRACHE	
ST JEAN LA BUSSIERE	Jean COUTURIER				1	Christophe DEPORTE	
ST JULIEN	Jean-Pierre BANDURSKI				1	Eric CASATI	
ST JULIEN SUR BIBOST	Cédric BLANC				1	Alain FARJOT	
ST JUST D'AVRAY	Stéphane CORGIER				1	Romain MAYNARD	
ST LAGER	Jean-Paul VARICHON		1			Pascal TISSOT	1
ST LAURENT D'AGNY	Gilles FLEURY	1				Fabien BREUZIN	
ST LAURENT DE CHAMOUSSET	Yvan SIMON				1	Roger MAZARD	
ST LAURENT DE MURE	Jean-David ATHENOL				1	Gérard THEVENON	
ST MARCEL L'ECLAIRE	Maurice DURDILLY	1				Serge GRACIA	
ST MARTIN EN HAUT	Bruno FAYOLLE	1				Jérôme SANGOUARD	
ST NIZIER D'AZERGUES	Grégory PEGUY				1	Sylvain ODIN	
ST PIERRE DE CHANDIEU	Raphaël IBANEZ				1	Robert LEROY	
ST PIERRE LA PALUD	Klaus SCHOHE				1	Cyril BOYVAULT	
ST ROMAIN DE POPEY	Jean-Michel COQUARD				1	Bruno BISSUEL	
ST ROMAIN EN GAL	Alain GERBAUD				1	Robert GELAS	
ST ROMAIN EN GIER	Roger SIMON				1	Cédric BELMONT	
ST SYMPHORIEN SUR COISE	Agnès GRANGE				1	Matthieu PAÏSSE	
ST VERAND	Jean-Jacques CORBIGNOT	1				Joël MORAND	
ST VINCENT DE REINS	Jean-Yves DURNERIN	1				Laurent NONY	
STE CATHERINE	Lucien DERFEUILLE				1	Ghislaine DIDIER	
STE COLOMBE	Yves DELORME				1	Jacques REGNIER-VIGOUROUX	
STE CONSORCE	Emmanuel VINCENT				1	Bertrand GAULÉ	
STE FOY L'ARGENTIERE	Fabrice VENET				1	Olivier VIALLOIN	
STE PAULE	Didier ROQUECAVE				1	Pascal MARGAND	

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
TALUYERS	Marc MIOTTO				1	Laurent NAULIN	
TAPONAS	Gérard CIMETIERE	1				Laurent MICHEAU	
TARARE	Bruno PEYLACHON	1				Alain PERONNET	
	Marcel COTTON				1		
	Philippe TRIOMPHE	1					
TERNAND	Philippe PEYROT	1				Michel LAHAIRE	
THEIZE	Bernard BOURBON	1				Vincent LAVERRIERE	
THIZY LES BOURGS	Pascal VIGNON	1				Bernard PEILLON	
THURINS	Noël FAURE	1				Philippe GROSSIORD	
TOUSSIEU	Monsieur le Maire				1	Claude HUMBERT	
TREVES	Erik CHAPELLE				1	Christophe LACHAUD	
TUPIN SEMONS	Daniel JAMET	1				jean DEGACHE	
VAL D'OINGT	Jean-Yves GRANDCLEMENT	1				Pascal PAPILLON	
VALSONNE	Georges DUMAS				1	Jean-Yves ROSSET	
VAUGNERAY	Sandrine ARNAUD	1				Christian NEUVILLE	
VAUX EN BEAUJOLAIS	Jean-Charles PERRIN				1	Alain ARNAUD	
VAUXRENARD	Sixte DENUELLE				1	Cyril POURREYRON	
VERNAY	Philippe PERRET				1	Pascal SIMONET	
VILLE S/ JARNIOUX	Gaëtan LIEVRE	1				Pascal LAURENT	
VILLECHENEVE	Cédric MOREL				1	Claude SARCEY	
VILLEFRANCHE S/SAONE	Didier MOULIN	1				Aloïs HAMM	
	Isabelle GAVEL	1				Béatrice BERTHOUX	
	Alexandre PORTIER				1		
	Pascale REYNAUD	1					
	Olivier MANDON				1		
VILLIE MORGON	Olivier PASCAL	1				Olivier HÉMET	
VINDRY SUR TURDINE	Alain GERBERON	1				Jean-Robert LAGOUTTE	
YZERON	Olivier AIGLON				1	Fabrice FOURDIN	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST LYONNAIS	Thierry DUBUIS	1				Sandrine AUQUIER	
	Jack CHEVALIER			1		Françoise BERGAME	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAÔNE BEAUJOLAIS	Jérémy THIEN			1		Daniel FAYARD	
	Didier JAFFRE		1			René THEVENON	1
TOTAL		90	14	9	101		14

9 POUVOIRS

Alain MOUGIN (Belleville en Beaujolais) représenté par Malik HECHAÏCHI (Belleville en Beaujolais)
Bernard PINET (Bessenay) représenté par Daniel MURE (Souzy)
Serge RUIZ (Brussieu) représenté par Pierre-Paul FAURE (Pomeys)
Alain ROLLAND (Chaussan) représenté par Patrick BERRET (Mornant)
Laurence JURKIEWIEZ (Genas) représentée par Jules JOASSARD (Sérézin du Rhône)
Jacques COLLET (Genas) représenté par Jean-Marc JOVET (Saint Bonnet de Mure)
Jean-Pierre KHIREDDINE (Pomeys) représenté par Michel GOUGET (Montrottier)
Jack CHEVALIER (CCEL) représenté par Thierry DUBUIS (CCEL)
Jérémy THIEN (CCSB) représenté par René THEVENON (CCSB)

Le Président rappelle que la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (dite loi « TECV ») a institué le principe d'une Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), fixée par décret, qui définit les modalités d'action des pouvoirs publics pour la gestion de l'ensemble des formes d'énergie sur le territoire métropolitain continental afin d'atteindre les objectifs de la politique énergétique Française, définis aux articles L. 100-1, L. 100-2 et L.100-4 du code de l'énergie.

Le décret n° 2020-456 du 21 avril 2020 a ensuite décliné les objectifs de développement de la production d'électricité d'origine renouvelable en France métropolitaine continentale et marque une accélération notable du développement de la filière photovoltaïque avec un objectif de production d'ici à 2023 fixé à 20,1 GW et un objectif de production, encore plus ambitieux, compris entre 35,1 et 44 GW, d'ici à 2028.

Lors de son déplacement à Belfort le 10 février dernier, le Président de la République a annoncé vouloir multiplier la puissance installée par près de dix d'ici 2050, visant ainsi les 100 Gigawatts pour le photovoltaïque : avec une centaine de Départements, cela revient en moyenne à une production de 1 Gigawatt par département.

Par ailleurs, la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) indique que le bâti et les milieux déjà artificialisés doivent être privilégiés pour l'aménagement de parcs photovoltaïques de manière à préserver les espaces naturels et agricoles.

En conformité avec les objectifs précités de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), le SYDER mène déjà une politique volontariste de développement d'installations photovoltaïques sur des bâtiments publics, dans le cadre de centrales au sol, ou encore d'ombrières, en veillant à favoriser, en priorité, leur développement sur des sites déjà artificialisés ou dégradés. Ces projets sont menés directement par le Syndicat ou en concertation avec des acteurs de l'économie mixte comme la SEM Soleil dont le SYDER est coactionnaire aux côtés de partenaires privés et d'autres Syndicats d'énergie.

Le SYDER a ainsi mis en service, le 14 janvier 2022, sa 45^e installation photovoltaïque sur la salle d'animation de la commune de DRACÉ.

Soucieux de contribuer encore davantage aux objectifs de la politique énergétique nationale et pour répondre à l'urgence écologique et climatique, le SYDER souhaite désormais entreprendre des actions de nature à massifier et à intensifier la production d'électricité renouvelable, à partir du solaire photovoltaïque, à l'échelle du Département du Rhône.

Pour ce faire, le SYDER entend fonder avec un (ou des) opérateur(s) économique(s) partenaire(s) une société par actions simplifiée (SAS) ayant pour objet social de développer et d'exploiter des projets photovoltaïques sur le territoire du Département du Rhône.

Cette faculté est ouverte au Syndicat :

- D'une part, grâce à la loi dite « TECV » du 17 août 2015 qui permet aux communes et à leurs groupements de créer ou de participer au capital social de SAS dont l'objet social est la production d'énergies renouvelables par des installations situées sur leur territoire ;
- D'autre part, à raison de ses statuts, dont il découle que le SYDER exerce la compétence visée à l'article L. 2224-32 du code général des collectivités territoriales consistant à « aménager, exploiter, faire aménager et faire exploiter toute nouvelle installation utilisant les énergies renouvelables » au rang desquelles se trouve évidemment l'énergie photovoltaïque.

Un important travail de réflexion a été conduit afin de permettre d'associer les communes et EPCI membres du Syndicat à sa stratégie de développement et de massification du photovoltaïque.

.../...

Il en résulte que le SYDER (et pour ses membres) pourrait organiser un appel à projet ambitieux en vue de la création d'une SAS de production d'énergies renouvelables, ayant pour objectif d'installer et d'exploiter 1 Gigawatt à 2050 de nouvelles capacités photovoltaïques (ci-après « AMI puissance ») sur le territoire du SYDER.

Cet appel à projet ne porterait pas sur un panel d'opportunités foncières et immobilières identifiées, en amont de la consultation, mais sur une puissance à atteindre (exprimée en MWh) selon un calendrier défini et qui deviendrait, à terme, l'objet social, voire la « raison d'être », de la SAS de production d'énergies renouvelables dont le Syndicat serait actionnaire.

Au sein de cette SAS de production d'énergies renouvelables, le SYDER se positionnerait comme un « tiers de confiance », dont le rôle serait notamment de :

- Recenser, en concertation avec ses membres, les opportunités foncières et immobilières publiques du territoire rhodanien susceptibles d'accueillir des projets photovoltaïques, afin que la SAS de production d'énergies renouvelables dont il sera actionnaire parvienne rapidement à ces objectifs de production,
- Garantir une forme de « solidarité territoriale » en veillant, en sa qualité d'actionnaire, à ce que la SAS de production d'énergies renouvelables étudie la faisabilité de tous les projets publics répondant aux objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), y compris les projets moins attractifs mais importants pour le développement économique et territoriale des communes et EPCI membres du Syndicat,
- Fédérer, à l'échelle du territoire du Syndicat, toutes les surfaces gérées par le privé permettant ainsi à des industriels qui ne s'étaient pas encore interrogés sur la possibilité d'installer une centrale photovoltaïque d'y procéder, en intégrant de surcroît un positionnement plus écologique.

L'AMI puissance, présente, en outre, des avantages non négligeables pour le SYDER et ses membres.

Une telle consultation permet tout d'abord d'éviter de laisser trop de choix aux opérateurs économiques qui doivent mettre leur expertise technique au profit des objectifs de production que s'est assigné le SYDER. Il évite aussi un émiettement de la production que pourraient engendrer la multiplication des projets communaux et intercommunaux et une inflation des loyers du foncier.

A cet égard, le SYDER souhaite se positionner en territoire d'excellence pour ses membres et souhaite avoir en portefeuille de développement et/ou en exploitation 1 Gigawatt d'installations photovoltaïques sur l'ensemble de son territoire d'ici à 2050.

Le Président souligne aussi que selon le code général de la propriété des personnes publiques, il est inutile de passer par une procédure de publicité et de mise en concurrence dès lors que l'octroi du titre d'occupation du domaine public s'insère dans une opération ayant préalablement donné lieu à une procédure impartiale et transparente, comme peut l'être un appel en projet en vue de la création d'une SAS de production d'énergies renouvelables. Pour le SYDER, comme pour ses membres, l'AMI puissance permettrait ainsi de simplifier la procédure et de gagner en réactivité dans l'optique de massification et d'intensification des projets photovoltaïques sur son territoire avec le concours actif de ses membres.

.../...

.../...

Dans ces conditions, il est proposé au Comité syndical d'autoriser le Président à lancer, dans les meilleurs délais, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour recueillir les propositions de potentiels candidats à l'association avec le Syndicat, au sein d'une SAS, en termes (et à titre non exclusif) :

- De programme d'aménagement et de planning proposés pour atteindre la puissance envisagée,
- D'éléments technico-économiques (chiffrage, business model...),
- De montage juridique envisagé,
- S'il est possible de le connaître : du nombre d'emplois prévus,
- Tout autre élément utile à la compréhension du projet, aux partenariats envisagés, des différentes incidences sur le territoire du Rhône.

Il est précisé que le Comité syndical sera amené à approuver, ultérieurement, la création et la participation du SYDER au capital social d'une SAS ayant pour objet la production d'énergies renouvelables.

Cette stratégie de massification du photovoltaïque s'accompagnera prochainement d'une réflexion sur les moyens d'optimiser la consommation des ressources énergétiques du territoire dans une optique collective de baisse de la consommation énergétique sur le territoire.

Vu le code de l'énergie et notamment ses articles L. 100-1 A et suivant définissant les objectifs et fixant les priorités d'action de la politique énergétique nationale pour répondre à l'urgence écologique et climatique ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L. 2122-1,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2224-32 et L. 2253-1,

Vu les statuts du Syndicat et notamment son article 2-1 intitulé « *COMPETENCE OBLIGATOIRE – au titre de l'électricité* »

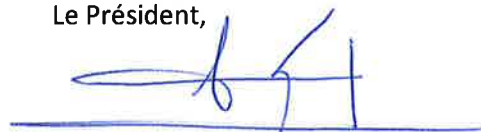
Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- ⇒ **Approuve** la stratégie de développement et de massification du photovoltaïque sur tout le territoire du Département du Rhône,
- ⇒ **Autorise** le Président à lancer un (ou des) appel(s) à manifestation d'intérêt (AMI) en vue de la création d'une société par actions simplifiée (SAS) de production d'énergies renouvelables ayant pour objectif d'installer et d'exploiter 1 Gigawatt de nouvelles capacités photovoltaïques sur le territoire du SYDER,
- ⇒ **Autorise** le Président à préparer et signer l'ensemble des documents nécessaires au lancement de cet appel à manifestation d'intérêt.

Fait les jour, mois et an que ci-dessus,

Le Président,



Malik HECHAÏCHI